



STRUCTEVIA
INGÉNIERIE DU BÂTI

GUIDE PRATIQUE STRUCTÉVIA

Fissures maison et *sécheresse*

Les 10 points essentiels pour comprendre, surveiller et agir en 2026.

16

pages pour lire une fissure, la suivre et préparer vos démarches

1

fiche de suivi imprimable, à remplir une par fissure

2026

assurance, délais légaux et aides à la prévention à jour



Illustration Structévia.



SÉCURITÉ D'ABORD

Si un élément menace de tomber, si des morceaux de maçonnerie se détachent, si un mur, un plafond ou un plancher se déforme nettement, ou si vous entendez des craquements inhabituels : **éloignez les occupants de la zone**, n'y stockez rien et prévenez la mairie. En cas de danger pour les personnes, appelez les secours (**18** ou **112**). Ne tentez pas de réparation ou d'étaieement improvisé.

Cinq choses à retenir

01 L'évolution compte plus que la largeur

La forme ou l'ouverture d'une fissure ne suffit pas à juger sa gravité. Seule une série de mesures datées permet de dire si une fissure bouge encore.

02 Certains signes justifient de ne pas attendre

Ouverture qui augmente vite, mur qui se bombe, plancher qui s'affaisse, fissure traversante : la page 5 en donne la liste.

03 Documentez avant de réparer

Un rebouchage prématuré efface la preuve de l'évolution — et complique toute expertise ultérieure.

04 La sécheresse est une cause fréquente, pas la seule

Fuite, végétation, remblai, travaux et vieillissement des matériaux produisent des dessins parfois identiques.

05 En cas d'arrêt de catastrophe naturelle : 30 jours

C'est le délai maximal pour déclarer le sinistre à votre assureur après la publication de l'arrêt au Journal officiel.

Ce que ce guide vous apporte

- Une méthode d'observation et de mesure reproductible
- Une fiche de suivi à imprimer et à remplir à la main
- Les démarches d'assurance et les aides 2026, avec leurs délais
- Les bons interlocuteurs, et ce que chacun fait réellement

Ce qu'il n'est pas

Ce document est informatif. Il ne constitue ni un diagnostic à distance, ni une étude géotechnique, ni une décision d'assurance. Il ne remplace pas l'examen d'un professionnel sur place.

Tous les désordres ne présentent pas le même niveau de risque. En dehors des situations de danger décrites page 2, ces trois familles aident à situer votre cas. Elles orientent, elles ne remplacent pas un examen sur place.

PRIORITÉ HAUTE

Demander un avis rapidement

Sans attendre plusieurs mois de suivi

- Ouverture qui augmente nettement en quelques jours ou semaines
- Fissure horizontale sur un mur enterré ou de soubassement, ou mur qui se bombe
- Déformation visible : mur qui penche, plancher qui s'affaisse, linteau qui fléchit
- Fissures sur un mur porteur après des travaux d'ouverture ou de démolition

PRIORITÉ MOYENNE

Faire examiner

Le délai dépend de l'évolution et des signes associés

- Fissure qui s'élargit ou s'allonge d'une mesure à l'autre
- Fissure en escalier, ou oblique partant de l'angle d'une ouverture
- Fissure traversante
- Fissure qui réapparaît après rebouchage
- Portes ou fenêtres qui se mettent à frotter ou à coincer
- Terrasse, trottoir ou extension qui se décolle de la maison

SURVEILLANCE

Surveiller et mesurer

En l'absence des signes précédents

- Fissure très fine qui semble limitée à l'enduit ou à la peinture
- Aucun autre signe dans la maison

Une fissure qui « semble stable » à l'œil ne l'est pas forcément : seule une série de mesures datées permet de le constater. Un doublage intérieur peut masquer une fissure qui traverse le mur.

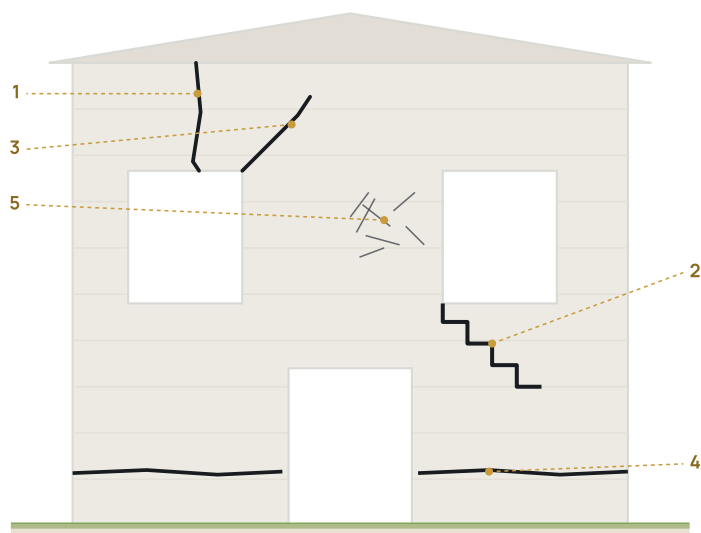


À RETENIR

Largeur, évolution et gravité sont **trois notions distinctes**. Aucun seuil de largeur, pris isolément, ne permet de conclure : une fissure fine qui s'ouvre chaque été peut être plus préoccupante qu'une lézarde stable depuis des années. En présence d'un signe préoccupant, n'attendez pas un cycle de saisons pour demander un avis.

02 Comment lire une fissure ?

FORME • ÉTENDUE • LARGEUR



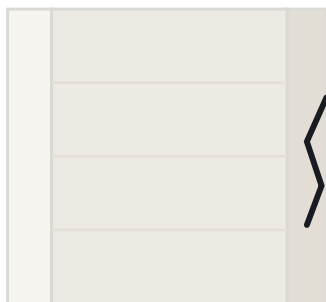
Les cinq dessins courants

- ① **Verticale.** Retrait des matériaux, jonction entre deux parties, effets thermiques, parfois tassement d'un angle.
- ② **En escalier.** Souvent compatible avec un mouvement différentiel : une partie du mur bouge par rapport à une autre.
- ③ **Oblique depuis une ouverture.** Concentration des efforts à l'angle d'une fenêtre ou d'une porte lors d'un mouvement.
- ④ **Horizontale.** Peut être liée à une poussée des terres ou de l'eau, à une flexion ou à un élément de structure.
- ⑤ **Microfissures en réseau.** Le plus souvent superficielles tant qu'elles restent limitées à l'enduit.

Aucune de ces formes ne prouve à elle seule une cause : une fissure en escalier peut aussi résulter d'une fuite, d'un remblai ou de travaux.

Superficielle ou traversante : l'étendue dans la paroi

INTÉRIEUR



Limitée à l'enduit

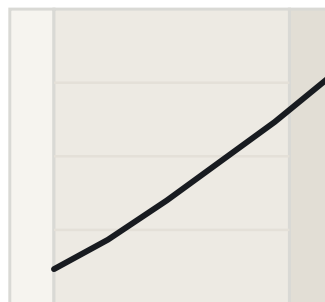
Retrait du matériau de finition



Dans la maçonnerie

Atteint blocs, briques ou pierres

EXTÉRIEUR



Traversante

Traverse toute l'épaisseur

Repères de largeur

< 0,2 mm

Microfissure

0,2 – 2 mm

Fissure

> 2 mm

Lézarde

Ce sont des repères de vocabulaire courants, **pas des seuils réglementaires**. Ils ne permettent pas, à eux seuls, de déterminer la gravité d'un désordre. L'ingénieur croise la forme, l'évolution, la localisation et l'étendue dans la paroi, puis confronte le tout à la structure et à l'environnement de la maison.

Parcourez cette liste façade par façade, puis pièce par pièce. Cochez ce que vous constatez : ce relevé sera utile lors d'un premier échange avec un professionnel.

SUR LES FISSURES ELLES-MÊMES

- ☐ Une fissure s'est ouverte ou allongée entre deux relevés
- ☐ Une fissure traverse toute l'épaisseur du mur
- ☐ Une fissure réapparaît après avoir été rebouchée
- ☐ Une fissure en escalier suit les joints de la maçonnerie
- ☐ Une fissure part de l'angle d'une fenêtre ou d'une porte
- ☐ Une fissure horizontale marque un mur enterré ou de soubassement
- ☐ Plusieurs façades sont concernées

DANS LE RESTE DE LA MAISON

- ☐ Un mur se bombe ou penche
- ☐ Un plancher s'affaisse, un plafond se déforme
- ☐ Un linteau (poutre au-dessus d'une ouverture) fléchit
- ☐ Des portes ou fenêtres frottent ou coincent
- ☐ Une terrasse, un trottoir ou une extension se décolle de la façade
- ☐ Des craquements inhabituels se font entendre
- ☐ Les désordres sont apparus après des travaux



UNE SEULE CASE COCHÉE SUFFIT

Si vous cochez l'un des signes de la colonne de gauche des « priorités hautes » (page 3), n'attendez pas la fin d'un cycle de suivi : demandez un avis.

Notez aussi ce qui concerne l'eau

Gouttières qui débordent, descentes qui se vident au pied des murs, zones de sol humide, regards ou canalisations proches des fissures. Un relevé du compteur d'eau le soir puis le matin, sans aucune consommation, peut révéler une fuite. Ces observations aident le professionnel ; elles ne suffisent pas à désigner la cause.

ENSUITE • PAGE 6

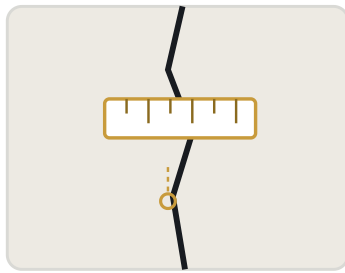
Mettre en place un suivi : photographier, mesurer et dater, toujours de la même façon.

ENSUITE • PAGE 3

Situer votre cas : surveiller, faire examiner, ou demander un avis sans attendre.

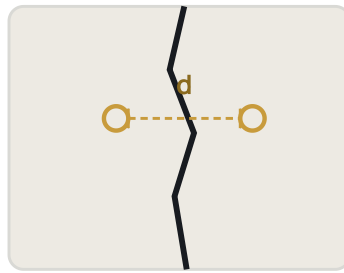
ENSUITE • PAGE 11

Si un arrêté de catastrophe naturelle concerne votre commune : les délais à respecter.



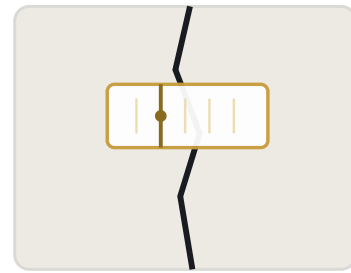
Largeur à un repère

Règlette ou carte de mesure, toujours au même endroit repéré



Distance entre deux repères

On suit la variation de l'écart : ce n'est pas la largeur



Fissuromètre

Jauge collée à cheval, lue selon sa notice

Trois méthodes valables. Ce qui compte n'est pas laquelle vous choisissez, mais de garder la même du début à la fin du suivi.

01 Photographiez et datez

Une vue d'ensemble de la façade ou de la pièce, puis chaque fissure de près avec une règle graduée posée à côté. Reprenez ensuite toujours le même cadrage.

02 Donnez un identifiant à chaque fissure

F1, F2, F3... Une fiche de suivi par fissure, pour ne pas mélanger les relevés.

03 Choisissez une méthode — et gardez-la

Largeur mesurée à un emplacement repéré (un trait au crayon), distance entre deux repères fixes, ou fissuromètre lu selon sa notice. Notez la date et la valeur de référence.

04 Mesurez de façon comparable

Même emplacement, même méthode, même instrument, par exemple chaque mois. N'inscrivez pas plus de précision que l'instrument ne permet d'en lire.

05 Photographiez le repère à chaque relevé

Le numéro de la photo est reporté dans la fiche : c'est ce qui rend le suivi vérifiable.

06 Notez les événements

Pluies prolongées, épisode de sécheresse, fuite réparée, travaux à proximité : ces éléments expliquent souvent les variations.

DURÉE DU SUIVI

Sans signe préoccupant, un suivi sur plusieurs mois — voire sur un cycle complet de saisons — est instructif : il montre si la fissure varie avec l'humidité du sol. **Un suivi ne doit jamais retarder un avis** si un signe préoccupant apparaît.

ATTENTION

Une distance entre deux repères **n'est pas** la largeur de la fissure : c'est sa variation qui compte. Ne comparez jamais une mesure prise selon une méthode à une mesure prise selon une autre.

La fiche de suivi imprimable se trouve **page suivante**. Imprimez-en une par fissure.



Fiche de suivi d'une fissure

À IMPRIMER • UNE FICHE PAR FISSURE

Identifiant de la fissure

Emplacement (façade ou pièce, mur, hauteur)

Méthode ou instrument (largeur mesurée, distance entre repères, fissuromètre...)

Unité

Date de référence

Valeur de référence

Photo de référence n°

Adresse / bien concerné

RELEVÉS SUCCESSIFS DE LA FISSURE

DATE	MESURE (AVEC UNITÉ)	VARIATION DEPUIS LA RÉFÉRENCE	PHOTO N°	OBSERVATIONS, ÉVÉNEMENTS (PLUIES, SÉCHERESSE, FUITE, TRAVAUX...)

Pour que les relevés soient comparables : même emplacement, même méthode, même instrument, et une photo du repère à chaque relevé. Une distance entre deux repères n'est pas la largeur de la fissure : c'est sa variation qui compte. Si la mesure augmente nettement ou si un autre signe apparaît, n'attendez pas la fin du suivi pour demander un avis.

Fiche proposée par Structévia – structevia.fr

Une fissure est le signe qu'un matériau n'a pas pu suivre un mouvement ou une contrainte.

Plusieurs causes coexistent souvent – et c'est précisément pour cela qu'un seul indice ne suffit jamais à conclure.

INDICES FRÉQUENTS ET INTERVENANTS PAR CAUSE

CAUSE	INDICES FRÉQUENTS	QUI L'INVESTIGUE
Fuite ou mauvaise gestion de l'eau	Fissures près d'un regard, d'une descente ou d'une canalisation, sol humide, consommation d'eau anormale.	Recherche de fuite, plombier ; ingénieur structure pour les conséquences.
Végétation	Désordres côté arbres ou haie, aggravation en été.	Ingénieur structure ; géotechnicien si le sol doit être caractérisé.
Remblai ou sol hétérogène	Tassement d'une partie seulement de la maison, souvent dans les premières années.	Géotechnicien et ingénieur structure.
Travaux	Apparition après une ouverture de mur, une surélévation, une extension ou des travaux voisins.	Ingénieur structure.
Retrait des matériaux	Microfissures en réseau, fissures fines aux jonctions de matériaux.	Souvent un simple suivi.
Pente, glissement, cavité	Mur de soutènement qui penche, bourrelets de terrain, affaissement localisé.	Géotechnicien en priorité, avec l'ingénieur structure.
Retrait-gonflement des argiles	Fissures apparues ou aggravées après un été sec, ouverture qui varie avec les saisons, dallage qui se décolle.	Ingénieur structure ; géotechnicien pour caractériser le sol. Voir page 9.

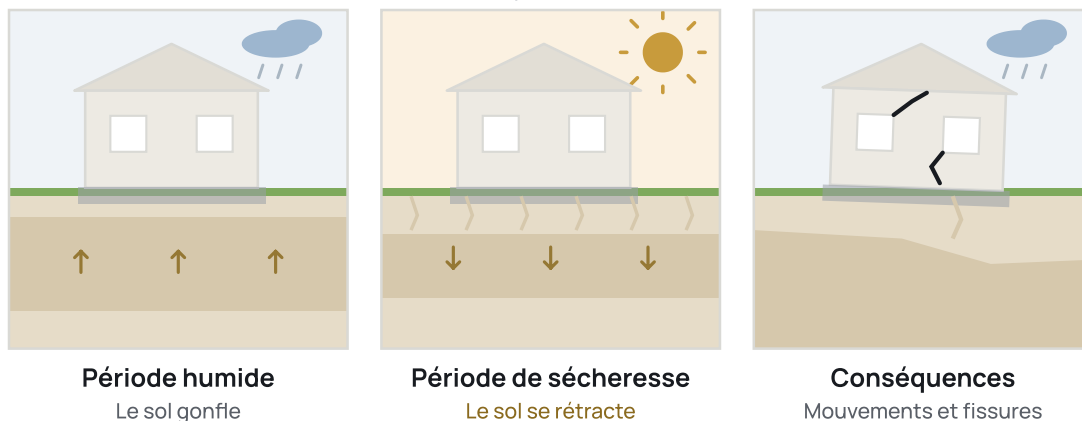


CE QU'UNE FORME NE PROUVE PAS

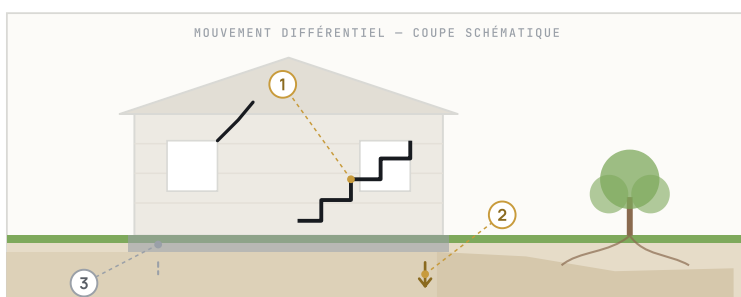
Une fissure verticale ne prouve pas, à elle seule, un problème de fondation. Une fissure en escalier ne prouve pas, à elle seule, une origine liée à la sécheresse. Une fissure horizontale ne prouve pas, à elle seule, un lien avec la sécheresse. Et des microfissures en réseau ne traduisent pas un désordre de structure tant qu'elles restent limitées au revêtement.

Certains sols argileux changent de volume avec leur teneur en eau : ils se rétractent en période sèche et gonflent au retour des pluies. Ces variations sont lentes, mais peuvent faire bouger de façon inégale les **fondations superficielles** d'une maison.

ARGILE SENSIBLE À L'EAU – COUPE SCHÉMATIQUE



Le retrait-gonflement des argiles en trois temps. Illustration schématique : les épaisseurs et les mouvements sont volontairement exagérés.



Coupe schématique d'un mouvement différentiel.

Pourquoi un seul côté bouge

- 1 La fissure en escalier remonte vers l'angle qui tasse : le dessin suit les joints de la maçonnerie.
- 2 Le sol se rétracte davantage près d'un arbre, d'un angle très ensoleillé, d'une descente d'eau ou d'une fuite enterrée.
- 3 L'appui reste stable de l'autre côté : c'est la différence entre les deux qui fissure le mur.

Certaines caractéristiques rendent une maison plus sensible, sans être des causes : fondations peu profondes, absence de chaînages (ceintures en béton armé reliant les murs), extension non liée à la maison, sous-sol partiel, terrain en pente.

Éléments compatibles avec le RGA

- Fissures apparues ou aggravées après un été sec
- Ouverture qui varie avec les saisons
- Désordres plus marqués côté arbres, ou sur la façade la plus exposée au soleil
- Portes ou fenêtres qui coincent à certaines périodes
- Trottoir, terrasse ou dallage qui se décolle de la façade
- Secteur classé en exposition moyenne ou forte

Éléments qui invitent à chercher aussi ailleurs

- Apparition juste après des travaux
- Humidité, fuite ou sol détrempé au pied des fissures
- Terrain en pente avec signes de glissement
- Fissures limitées aux cloisons intérieures légères
- Fissure horizontale sur un mur enterré

Une apparition brutale n'exclut pas la sécheresse : elle impose d'examiner aussi les autres hypothèses. **C'est la convergence des indices** qui compte.

Le site public **Géorisques** permet de saisir une adresse et d'afficher les risques connus du secteur, dont l'exposition au retrait-gonflement des argiles. La liste des arrêtés de catastrophe naturelle d'une commune est consultable sur le portail de la **Caisse centrale de réassurance** (CCR).

55 %

du territoire hexagonal classé en exposition moyenne ou forte

12,1 millions

de maisons individuelles existantes concernées

61,5 %

des maisons individuelles du parc existant

Carte d'exposition mise à jour par l'arrêté du 9 janvier 2026 (source : Géorisques, BRGM).

CE QUE CES DONNÉES DISENT

- **Le niveau d'exposition d'un secteur** — faible, moyen ou fort — établi à partir des cartes géologiques au 1/50 000 et des sinistres observés.
- **Les arrêtés de votre commune** : un arrêté reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour une commune, un phénomène et une période données.
- **Un élément de contexte utile** à verser au dossier, et à confronter aux observations faites sur la maison.

CE QU'ELLES NE DISENT PAS

- **La nature exacte du sol sous votre maison**, ni la profondeur ou le type de vos fondations.
- **La cause de vos fissures**, ni leur gravité.
- **L'état de votre maison** : un arrêté ne dit rien des désordres constatés chez vous.
- Elles ne remplacent pas une étude géotechnique et ne préjugent d'aucune décision d'assurance.



ABSENCE DE DONNÉE ≠ ABSENCE DE RISQUE

Absence de donnée, absence d'arrêté et absence de risque sont **trois choses différentes**. Une commune sans arrêté peut simplement ne pas avoir déposé de demande, ou attendre une décision. Et le nombre d'arrêtés d'une commune ne mesure pas, à lui seul, un niveau de danger.

GÉORISQUES georisques.gouv.fr — exposition aux argiles, état des risques, sinistres indemnisés

CCR catastrophes-naturelles.ccr.fr/les-arretes — arrêtés de catastrophe naturelle par commune

La garantie **catastrophe naturelle** est incluse dans les contrats d'assurance de dommages. Deux conditions sont nécessaires : être assuré pour le bien, et qu'un arrêté publié au Journal officiel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle pour la commune et la période concernées. **Elles ne suffisent pas** à établir que vos fissures sont imputables à la sécheresse.

30 jours

au plus tard après la publication de l'arrêté au Journal officiel pour déclarer le sinistre à l'assureur

1 520 €

franchise légale pour un particulier lorsque le dommage provient du retrait-gonflement des argiles (380 € pour les autres catastrophes naturelles)

Solidité ou usage

pour les sinistres survenus depuis le 1^{er} janvier 2024, garantie limitée aux dommages susceptibles d'affecter la solidité du bâti ou d'entraver l'usage normal du bâtiment

LES DÉLAIS DE L'ASSUREUR

DÉLAI	POINT DE DÉPART	CE QUE L'ASSUREUR DOIT FAIRE
1 mois	Réception de votre déclaration, ou publication de l'arrêté si elle est postérieure	Vous informer des modalités de mise en jeu des garanties et ordonner une expertise s'il la juge nécessaire
1 mois	Réception de votre état estimatif (sans expertise) ou du rapport d'expertise définitif	Faire une proposition d'indemnisation ou de réparation en nature
21 jours	Réception de votre accord sur la proposition	Verser l'indemnité — ou 1 mois pour missionner l'entreprise de réparation
2 mois	Remise de l'état estimatif, ou publication de l'arrêté si elle est postérieure	Verser une provision sur les indemnités dues

Chaque délai part d'un événement précis : il n'existe pas de durée globale garantie, car la durée de l'expertise et votre réponse comptent aussi.

Source : article L125-2 du Code des assurances (Légifrance), **version en vigueur depuis le 28 mai 2026**. Votre contrat peut prévoir des délais plus favorables.

Les étapes

01 • SIGNALEMENT

Informez votre assureur dès le constat et signalez les dégâts à la mairie : elle dispose en général de 24 mois pour demander la reconnaissance.

02 • DÉCLARATION

Au plus tard 30 jours après la publication de l'arrêté, par lettre recommandée avec accusé de réception. Votre contrat peut être plus favorable.

03 • EXPERTISE

Mandaté et rémunéré par l'assureur, l'expert évalue les dommages et leur lien avec l'événement. Demandez si des travaux sont possibles avant sa visite.

POINTS À CONNAÎTRE

- **Franchise.** Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'assureur ne peut plus la majorer selon le nombre de reconnaissances de la commune.
- **Annexes.** Depuis 2024, certaines constructions sans communication avec l'habitation peuvent être exclues.
- **Affectation.** Pour le RGA, l'indemnité doit en principe être affectée aux travaux de réparation.
- **Désaccord.** Expert d'assuré, rapport technique indépendant, service réclamations, puis Médiation de l'assurance.
- **Maison de moins de 10 ans.** La responsabilité décennale ou la dommages-ouvrage peuvent être sollicitées. Toute fissure n'en relève pas.

Le **fonds de prévention argile** est une aide expérimentale de l'État, en place depuis octobre 2025 dans **11 départements**. Il finance la **prévention** — et non la réparation d'un sinistre. L'éligibilité dépend notamment de l'état de la maison et de la phase demandée : une maison déjà fissurée n'est pas automatiquement exclue.

DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

Allier Alpes-de-Haute-Provence Dordogne Gers Indre Lot-et-Garonne
Meurthe-et-Moselle Nord Puy-de-Dôme Tarn Tarn-et-Garonne

Conditions générales

- Propriétaire occupant d'une maison individuelle **non mitoyenne**, en résidence principale et assurée
- Maison en **zone d'exposition forte**, achevée depuis plus de 15 ans, 3 niveaux au maximum (sous-sol et combles compris)
- Plafonds de ressources
- Pas de demande d'indemnisation catastrophe naturelle en cours ; certaines indemnisations passées excluent ou réduisent l'aide

PHASE ÉTUDES

Finance un diagnostic de vulnérabilité, avec inspection des réseaux d'eau enterrés, réalisé par un assistant à maîtrise d'ouvrage technique répondant aux conditions du dispositif. Depuis le 1^{er} mai 2026, une maison déjà fissurée peut aussi y accéder.

PHASE TRAVAUX

Finance les travaux de prévention recommandés par le diagnostic. La largeur des fissures ne doit pas dépasser **5 mm**. D'autres critères liés à l'état du bâtiment peuvent s'appliquer.



LE SEUIL DE 5 MM N'EST PAS UN SEUIL DE GRAVITÉ

C'est un **critère d'éligibilité** à la phase travaux de cette aide. Une fissure de 4 mm n'est pas « rassurante » et une fissure de 6 mm n'est pas automatiquement « grave » : la gravité s'apprécie sur l'évolution, la forme, la localisation et l'étendue dans la paroi.

Vérifiez, puis confirmez. Faites une première vérification sur le simulateur officiel, puis confirmez votre situation auprès d'un conseiller du dispositif : une simulation n'est pas une décision d'attribution.
fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr

Prestation distincte. Le diagnostic fissures proposé par Structévia est une prestation distincte du diagnostic de vulnérabilité prévu par ce dispositif. Aucune prise en charge de la prestation Structévia par cette aide n'est annoncée.

Sources : fiche Service-public F39682 et actualité Service-public du 8 juillet 2026 (arrêté du 23 avril 2026).

Plusieurs professionnels peuvent intervenir. L'ingénieur structure et le géotechnicien sont **complémentaires** : l'un analyse le comportement du bâtiment, l'autre caractérise le sol et son interaction avec les fondations.

LES INTERVENANTS D'UN DOSSIER DE FISSURES

PROFESSIONNEL	SON RÔLE	QUAND LE SOLLICITER	QUI LE MANDATE
Ingénieur structure bureau d'études	Relève et interprète les désordres, analyse le fonctionnement de la structure, évalue la gravité, formule des hypothèses de cause et indique les investigations et principes de réparation ou de confortement.	Fissures qui évoluent, doute sur la gravité, avant des travaux ou un achat.	Vous
Géotechnicien	Caractérise le sol (nature, sensibilité à l'eau) et les conditions d'appui des fondations, par sondages et essais. Pour une maison existante, il s'agit en général d'une mission de diagnostic géotechnique dite G5 , dont le périmètre est fixé à la commande.	Lorsqu'il faut investiguer l'interaction entre le sol, les fondations et les désordres – souvent sur recommandation de l'ingénieur structure ou de l'expert.	Vous
Expert mandaté par l'assureur	Évalue les dommages et leur lien avec l'événement déclaré.	Après la déclaration de sinistre.	L'assureur, qui le rémunère
Expert d'assuré	Défend vos intérêts face à l'assureur, organise une contre-expertise.	Désaccord sur la cause ou le montant.	Vous
Entreprise de travaux	Réalise les réparations et renforcements.	Une fois la cause comprise et la solution définie.	Vous

UNE ÉTUDE DE SOL N'EST PAS SYSTÉMATIQUE

Une mission G5 est prescrite lorsqu'il est nécessaire d'investiguer l'interaction entre le sol, les fondations et les désordres d'une maison existante. L'ingénieur structure peut la recommander lorsqu'elle est utile au diagnostic – pas par principe.

Renforcement lourd des fondations

Une reprise en sous-œuvre ou des micropieux se conçoivent **généralement à partir de données géotechniques**. D'autres situations relèvent de mesures plus simples, définies au cas par cas après examen.

Notre méthode consiste à séparer clairement **trois niveaux d'information**, pour que vous sachiez ce qui est établi et ce qui reste à vérifier.

Les constats

Ce qui est observé et mesuré sur place : localisation, forme, ouverture et étendue des fissures, déformations, environnement de la maison.

Les hypothèses

Les causes possibles, avec les éléments qui les étayent *et* ceux qui les contredisent.

Les vérifications nécessaires

Ce qu'il faut encore mesurer ou investiguer pour conclure : suivi, recherche de fuite, étude géotechnique, sondage.

Le déroulement d'une mission

01 Premier échange

Il sert à comprendre votre situation, à orienter la demande et à définir la mission adaptée. Il ne constitue pas un diagnostic à distance.

02 Visite sur place

Relevé des fissures et des déformations, mesures, lecture de l'environnement de la maison.

03 Analyse

Les constats sont confrontés à la structure et au contexte. Une visite ne suffit pas toujours à établir une cause certaine : le rapport précise alors les vérifications complémentaires utiles.

04 Rapport écrit

Constats illustrés, hypothèses, niveau de gravité argumenté, préconisations et protocole de suivi.

CE QUE LE RAPPORT N'EST PAS

Ni une étude géotechnique, ni une décision d'assurance, ni un devis de travaux. Les investigations géotechniques éventuelles sont réalisées par un géotechnicien et facturées séparément.

PRÉPARER LE PREMIER ÉCHANGE

- Photos générales de chaque façade et des pièces concernées
- Photos rapprochées de chaque fissure, avec règle graduée
- Votre fiche de suivi (page 7)
- Plans disponibles, travaux antérieurs
- Documents d'assurance pertinents
- Étude de sol, si elle existe

Besoin d'un avis sur vos fissures ?

Structévia analyse votre situation et vous aide à déterminer la mission adaptée. Prix sur devis, après un premier échange.

structevia.fr/devis
contact@structevia.fr • 01 76 63 51 72

Une réparation durable suppose que la cause ait été comprise et traitée. Reboucher sans cela revient, au mieux, à effacer un indicateur utile.

J'AI DOCUMENTÉ

- ☐ Photos d'ensemble de chaque façade concernée
- ☐ Photos rapprochées de chaque fissure, avec règle graduée
- ☐ Un identifiant attribué à chaque fissure (F1, F2...)
- ☐ Une fiche de suivi ouverte par fissure, avec date et valeur de référence
- ☐ Au moins deux relevés comparables, pris selon la même méthode
- ☐ Les événements notés : pluies, sécheresse, fuite, travaux

J'AI VÉRIFIÉ

- ☐ Aucun signe de la liste « priorité haute » (page 3) n'est présent
- ☐ L'évacuation des eaux pluviales au pied des murs
- ☐ L'absence de fuite enterrée (relevé du compteur d'eau)
- ☐ L'exposition du secteur sur Géorisques et les arrêtés de ma commune
- ☐ Si un arrêté existe : le délai de 30 jours pour déclarer
- ☐ Ce que mon contrat d'assurance prévoit

J'AI FAIT LE POINT AVEC UN PROFESSIONNEL

- ☐ Un avis technique a été rendu sur la gravité
- ☐ Les hypothèses de cause sont écrites, avec ce qui les étaye et ce qui les contredit
- ☐ Les vérifications complémentaires éventuelles sont identifiées
- ☐ La cause est traitée, ou le mouvement est établi comme ancien et stabilisé



NE REBOUCHEZ PAS SI...

...une déclaration à l'assurance ou une expertise est envisagée. Demandez d'abord à votre assureur si des travaux peuvent être engagés avant le passage de l'expert. Un rebouchage prématuré masque l'évolution — et affaiblit votre dossier.

En cas de danger pour les personnes, cette checklist ne s'applique pas : éloignez les occupants, prévenez la mairie et appelez les secours (18 ou 112).

Pages officielles consultées le **20 septembre 2026**. Les règles évoluent : vérifiez-les avant toute démarche.

- **Service-public.fr – Catastrophe naturelle ou technologique : indemnisation par l'assurance**
service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3076
- **Service-public.fr – Aide au retrait-gonflement des argiles pour les maisons individuelles**
service-public.fr/particuliers/vosdroits/F39682
- **Légifrance – Article L125-2 du Code des assurances**
Délais de l'assureur · version en vigueur depuis le 28 mai 2026
legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000054141744
- **Légifrance – Décret n° 2024-82 du 5 février 2024**
legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049092407
- **Géorisques – Dossier sur le retrait-gonflement des argiles**
georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/retrait-gonflement-des-argiles
- **CCR – Arrêtés de catastrophe naturelle par commune**
catastrophes-naturelles.ccr.fr/les-arretes
- **Fonds de prévention argile – simulateur et conseillers**
fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr



STRUCTÉVIA
INGÉNIERIE DU BÂTI

Bureau d'études structure. Diagnostic de fissures, ouverture de mur porteur, renforcement de structure, extension et surélévation. France entière.

SITE structevia.fr
DEVIS structevia.fr/devis
E-MAIL contact@structevia.fr
TÉLÉPHONE 01 76 63 51 72

STATUT DE CE DOCUMENT

Guide informatif édité par Structévia. Il ne constitue ni un diagnostic à distance, ni une étude géotechnique, ni une décision d'assurance, ni un avis juridique. Il ne remplace pas l'examen d'un professionnel sur place.

ILLUSTRATIONS

Schémas vectoriels réalisés pour ce guide par Structévia. Les épaisseurs et les mouvements représentés sont volontairement exagérés pour la lisibilité.

En cas de danger immédiat, contactez d'abord les secours (**18** ou **112**) et la mairie.